

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

## DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 6 DÉCEMBRE 2022

### N° 2022-458 RENOUELEMENT DE MATERIEL INFORMATIQUE

Nomenclature des actes : 1.7

Pour le renouvellement d'une partie d'une partie du matériel informatique, la Présidente retient l'offre d'INFRARESO pour un montant de 11 999,00 € HT.

À CHANTONNAY, le 6 décembre  
2022

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 07/12/22.